



## Commune de Lamotte-Warfusée

Communauté de Communes du Val de Somme

Mairie de Lamotte-Warfusée  
3 rue Ulphy Cottinet  
80800 Lamotte-Warfusée  
Tél./Fax : 03.22.42.31.50

Mail : mairiedelamottewarfusee@orange.fr

Retrouvez tous les renseignements sur le site Internet de la Commune :

<http://www.lamottewarfusee.fr/>

## À vos agendas ! Programme des manifestations de décembre 2018 à Janvier 2019

### Décembre 2018 :

**Samedi 15** : Distribution à domicile des colis des aînés à partir de 10 h.

En cas d'absence, le colis sera stocké à la mairie et remis à la personne aux jours et heures de permanences.

Si vous avez des difficultés à vous déplacer, contactez la mairie 03.22.42.31.50

**Dimanche 16** : Sortie au marché de Noël de Brugge : Une sortie organisée par le Comité des fêtes, venez à la découverte du marché de Brugge ! Inscriptions closes

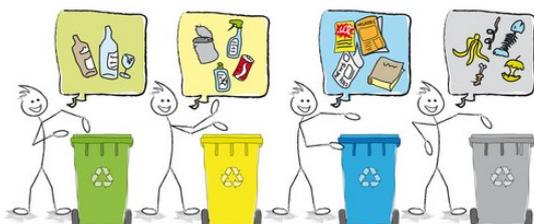
**Mardi 18** : Séance « Bébés Lecteurs » : Plus de renseignements sur le site Internet de la Commune.

**Lundi 31** : Permanence spéciale de la Mairie : de 10 h à 12 h, le secrétariat sera ouvert exceptionnellement pour prendre les dernières demandes d'inscription sur la liste électorale de la Commune.

### Janvier 2019 :

**Vendredi 11** : Vœux du Maire 2019 : Rendez-vous à la salle polyvalente Le Santerre à partir de 18 h 30.

**Mardi 15** : Séance « Bébés Lecteurs » : Plus de renseignements sur le site Internet de la Commune.



Le calendrier de ramassage des déchets édition 2019 est à votre disposition (cf. pièce jointe)

Contact : Communauté de Communes  
du Val de Somme à Corbie - Tél. : 03.22.96.05.96

[www.valdesomme.com](http://www.valdesomme.com)

## Fermeture de la Mairie - Fêtes de fin d'année

Le secrétariat de la mairie sera fermé :

du lundi 24 au mercredi 26 décembre 2018 inclus et  
du lundi 31 décembre 2018 au vendredi 4 janvier 2019 inclus

Réouverture le lundi 7 janvier 2019

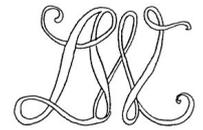
En cas d'urgence, vous pouvez contacter :  
M. le Maire au 06 07 19 31 33 ou M. le 1<sup>er</sup> Adjoint au 06 26 15 32 90





# L'actu express des lamottais

## À suivre sur la Commune...



### Inscription sur les listes électorales



Vous avez jusqu'au **31 décembre 2018** dernier délai.  
Pour pouvoir voter en 2019, il faut être inscrit sur  
la liste électorale.

Plus de renseignements sur « [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr) »

**Permanence exceptionnelle  
le 31 décembre de 10 h à 12 h**

Suite au dernier Conseil, le chemin  
se trouvant entre le lieu-dit  
« Le moulin » et l'entrée du village  
porte le nom suivant :  
**Chemin du Moulin**

### Etat Civil : Août 2017 à décembre 2018

#### Naissances :

Théa CASSELEUX .....	3 août 2017,
Léon COLLET .....	20 août 2017,
Tahina PRONIER .....	21 août 2017,
Matias PEREIRA .....	27 août 2017,
Mathis VALENZA .....	27 septembre 2017,
Maëlys HARRAU .....	1er novembre 2017,
Basile DELAVENNE .....	30 décembre 2017,
Estelle ROCHE .....	16 mai 2018,
Emma VANSTRACECEELE .....	8 juin 2018,
Louis BUKOWSKI PETILLION ..	10 juillet 2018,
Charline MURAT .....	27 juillet 2018,
Gabriel MURAT .....	27 juillet 2018,
Naël CASTELLE .....	16 août 2018,
Nathan AUDOUX .....	17 septembre 2018,
Anaïs DERVILLE HELLUIN .....	1er décembre 2018.



\* Félicitations aux heureux parents et bienvenue aux petits lamottais \*

#### Mariages :



Patrick DUCROCQ  
et Viviane COUTURE ..... 30 juin 2018,  
Clément CHARLET  
et Marie GALLET ..... 28 juillet 2018.

\* Tous nos vœux de bonheur \*

#### Décès :

Paulette NORMAND .....	15 novembre 2017,
Robert DEVILLERS .....	14 décembre 2017,
Robert FAUCHEUX .....	10 janvier 2018,
Bernard FREMAUX .....	13 février 2018,
André DUFRESNOY .....	11 juin 2018,
Cécile LEBOEUF .....	1er octobre 2018,
Patrick DUBOIS .....	3 novembre 2018.



\* Nos sincères condoléances à la famille et aux proches \*



Toutes les fleurs  
de l'avenir sont  
dans les semences  
d'aujourd'hui

Ensemble, continuons  
de planter des idées et  
de récolter de grands  
projets.

Le Maire, les adjoints, les  
Conseillers et l'équipe  
municipale vous  
souhaitent une bonne et  
heureuse année à tous !

